

## La poste et les Rébellions de 1837-1838

# Augustin Delisle, maître de poste de Boucherville (1828-1842)

par Michel Gagné et Cimon Morin

**A**ugustin Delisle (Illustration 1) est né à Montréal le 4 novembre 1802 et décédé à Varennes le 8 janvier 1865. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal de 1813 à 1822. Il reçut sa commission de notaire le 17 décembre 1827 et exerça sa profession pendant près de dix-sept ans à Boucherville. Cette période correspond à son mandat de maître de poste. Puis, on retrouve Delisle à Montréal de 1845 à 1847, à Saint-Henri de Mascouche, de 1847 à 1854, et de nouveau à Montréal jusqu'en 1858. Nommé conservateur de la bibliothèque du Barreau de Montréal en 1854, il détient ce poste jusqu'à son décès. Dès 1825, Delisle, qui tient de son père le goût des sciences, se met à l'étude de la botanique et commence un herbier, tout en publiant de nombreux ouvrages sur le sujet.



Illustration 1 : Signature d'Augustin Delisle [Source : *Registre de baptêmes, de mariages et de sépulture de la Fabrique de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville*]

Lors du soulèvement des patriotes de 1837, une assemblée se tient à Boucherville, le 8 décembre, où l'assistance exprime sa loyauté envers le gouvernement. Plusieurs notables sont présents dont M<sup>e</sup> Augustin Delisle. Les gens expriment leur loyauté dans une adresse qui est approuvée à l'unanimité et remise à Delisle afin de la faire signer par les citoyens de la paroisse. Quelque 327 noms apparaissent sur cette pétition qui est expédiée aux autorités par Delisle. Étant reconnu comme un homme de confiance, il est également chargé, le 2 novembre 1838, de garder en sa possession les armes appartenant aux habitants de Boucherville<sup>1</sup>.

### Premier maître de poste de Boucherville

Augustin-Stanislas De Lisle, mieux connu sous le nom d'Augustin Delisle, est nommé maître de poste de Boucherville le 6 janvier 1828 par Thomas A. Stayner, alors responsable par intérim de la poste au Canada à la suite au départ de Daniel Sutherland. Le bureau était situé à 187 milles de Québec, 7 milles de Montréal, dans la seigneurie de Boucherville, district de Montréal.

Au début de son mandat, Delisle opère le bureau de poste à partir de sa résidence vu qu'il avait ouvert son étude de notaire en décembre 1827. Ses émoluments de maître de poste étaient basés sur 20 % des frais sur le port des lettres perçues à son bureau (Tableau 1).

Beaucoup plus tard, Delisle stipule à la Commission d'enquête sur la poste<sup>4</sup> de 1841 qu'il s'occupe lui-même des affaires de la poste vu qu'il n'a pas les revenus nécessaires afin d'engager un commis, ni de payer un loyer pour un autre emplacement de ce bureau. Il ajoute « je remplis seul les devoirs de ma charge, ce qui m'empêche de m'absenter deux jours chaque semaine »<sup>3</sup>. Toutefois, à cette même commission d'enquête, il stipule qu'il obtient les services d'un commis du nom de François-Xavier Montmarquet, marchand du village<sup>3</sup>. Peut-être permettait-il à ce dernier d'utiliser son magasin afin de recevoir et de distribuer le courrier? Difficile de bien définir ses propos.

Bien que son salaire soit peu élevé, Augustin Delisle bénéficie du privilège d'affranchissement ou de la franchise postale à titre de maître de poste (Illustration 2). Il évalue ce privilège à 11 £ par année

**Tableau 1**  
**Revenus de bureau de poste de Boucherville<sup>2,3</sup>**

Année	Revenu du bureau £ s d	Commission du maître de poste £ s d
1832	6 13 2	1 13 4
1833	7 0 6	1 15 3
1834	7 14 5	1 18 7
1838	6 6 1	-
1839	10 5 4	-
1840	13 8 6	4 0 9

ce qui augmente considérablement la valeur pécuniaire de ce poste<sup>3</sup>. L'utilisation de la franchise postale sert surtout ses intérêts professionnels de notaire. Il n'y a pas de doute que ce privilège est la raison principale pour Delisle de vouloir conserver son titre de maître de poste.

Ce maître de poste loyal a su préserver sa condition de maître de poste lors des troubles de 1837-1838 et T.A. Stayner ne semble pas avoir eu de récriminations envers son maître de poste.

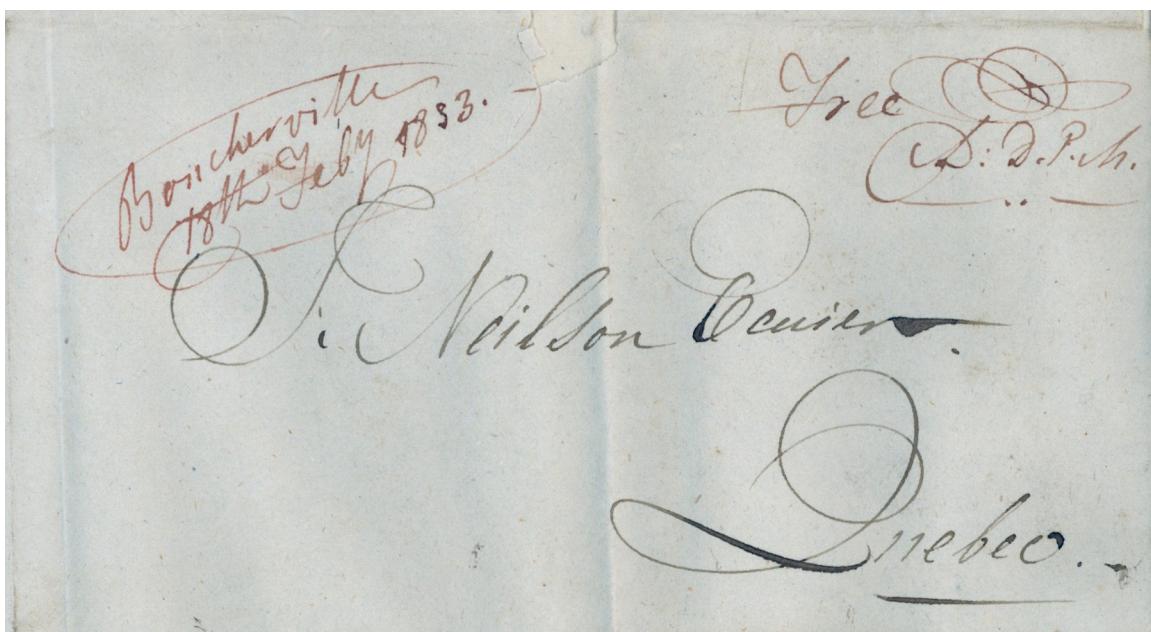
Augustin Delisle demeurera en poste jusqu'au 5 avril 1842. Il quitte donc ses fonctions après 14 années de

loyaux services. Il sera remplacé par Louis Lacoste, notaire et député à l'Assemblée législative pour la division électorale de Chambley et... ancien patriote!

### Marques postales

Deux marques postales sont utilisées pendant le mandat d'Augustin Delisle. La marque manuscrite et le type double cercle.

La marque manuscrite apparaît dès l'ouverture du bureau en janvier 1828 et sera utilisée probablement jusqu'à la fermeture du bureau de poste de Boucherville en 1844<sup>5</sup> (Illustration 3).



*Illustration 2 : Utilisation du droit de franchise postale avec l'inscription « Free A.D./P.M. » (Augustin Delisle Post Master) et marque manuscrite de Boucherville daté du 18 février 1833 [Source : BAC, MG24-B1, vol. 162, n° 1357]*

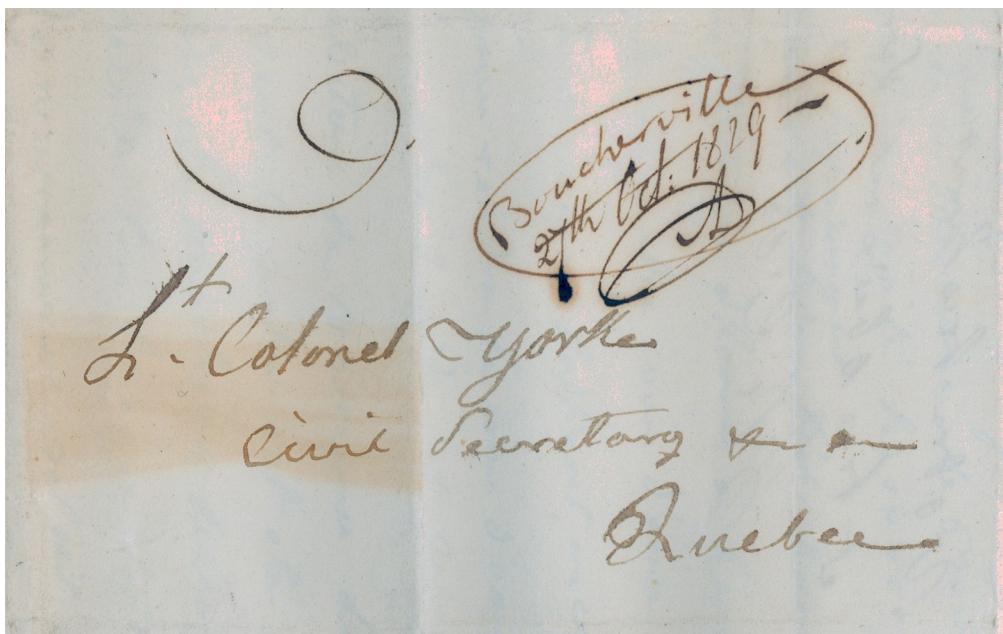


Illustration 3 : La plus ancienne marque manuscrite répertoriée de Boucherville datée du 27 octobre 1829. Les initiales entrelacées d'Augustin Delisle confirment que cette marque est bien l'œuvre du maître de poste. [Source : BAC, RG4-A1, vol. 300, n° 646]

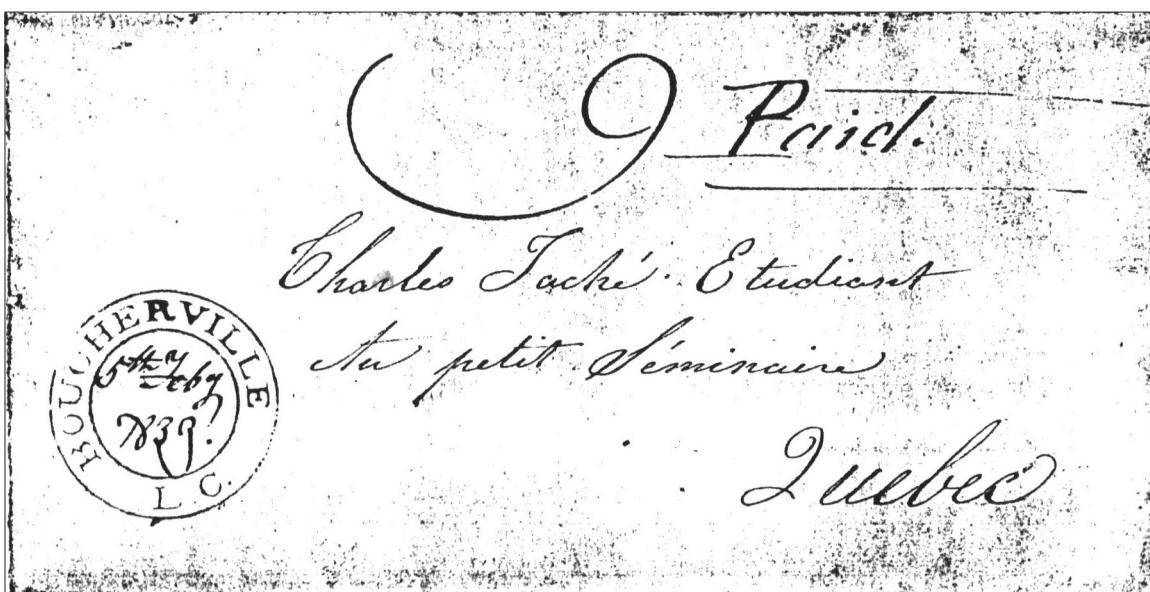


Illustration 4 : Pli postal avec la marque double cercle de Boucherville avec inscription manuscrite à l'encre noire en date du 5 février 1839 [Source : BAnQ - Fonds inconnu]

La marque double cercle fait son apparition à partir de 1838<sup>6</sup> et sera utilisée jusqu'en 1853<sup>7</sup> (Illustration 4). Cette marque existe frappée à l'encre noire ou rouge. Plusieurs de ces marques ont été répertoriées dans les archives, mais aucune n'a encore vu le jour dans les collections privées. Cette marque est donc très rare.

L'étude comparative des deux marques démontre, sans l'ombre d'un doute, que Delisle utilisait les deux marques simultanément.

<sup>1</sup> Michel Gagné, *Histoire postale de Boucherville 1828-2009*, Société d'histoire postale du Québec et Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville, 2010, p. 17.

<sup>2</sup> Département des Postes, *Second rapport du Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état actuel du Département des Postes, afin de porter un remède efficace aux défauts de son organisation et administration*, Appendice au XLVe volume des Journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, Appendice GG, 1836, sections 48-50.

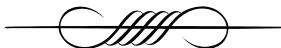
<sup>3</sup> Rapport des Commissaires nommés pour faire une enquête sur les affaires du département des Postes. Le rapport des commissaires est en date du 31 décembre 1841 et publié dans les Journaux de la Chambre d'Assemblée, annexe F, 1846, sections D-16, 2D-0-23, N-53.

<sup>4</sup> BAC, RG4-B52, vol. 3, partie 1, n° 101. Lettre de A. Delisle à Christopher Dunkin, secrétaire de la Commission, en date du 3 février 1841.

<sup>5</sup> David Handelman et Jacques Poitras, *Canadian Manuscript Town Postmarks*, 1999, p. 3. Les auteurs spécifient que la dernière marque manuscrite recensée est en date du 30 décembre 1843.

<sup>6</sup> BAC, RG4-A1, vol. 542, n° 2067. Ce pli postal est daté du 23 juillet 1838 et constitue la marque la plus ancienne trouvée dans les archives.

<sup>7</sup> Christiane Faucher et Jacques Poitras, « Trois nouvelles marques à double cercle du Québec », *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*, n° 46, 1993, p. 14-15.



LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DE PHILATÉLIE PRÉSENTE

## FILEX 2015

\* Exposition philatélique nationale;  
\* 180 cadres d'exposition;  
\* Plus de 30 tables de marchands.

Informations:  
<http://www.philatelie.qc.ca/>  
514-252-3035

Samedi 31 octobre 2015 10h à 17h  
Dimanche 1er novembre 2015 10h à 16h  
à l'hôtel Mortagne,  
1228 rue Nobel, Boucherville

Entrée gratuite.  
Stationnement gratuit.